
Dubly Transatlantique Gestion - Exercice des droits de vote – 2024

La politique de vote ne concerne que les fonds dont Dubly Transatlantique Gestion est société de gestion de tête. Les fonds gérés par délégation sont donc exclus. Les fonds concernés en 2024 sont la SICAV LAMATH, SICAV dédiée à une clientèle professionnelle, et Roosevelt Diversifié, un fonds souscrit par DTG exclusivement. Ces fonds représentent moins de 5% de la gestion collective de DTG en termes d'encours sous gestion.

A titre de rappel, voici ci-dessous les points d'attention de la politique de vote :

- L'approbation des comptes et l'affectation du résultat ;
- La désignation des contrôleurs légaux des comptes ;
- Les opérations de fusion, apport, scission, restructuration ;
- Les nominations des membres du Conseil d'Administration et du Conseil de Surveillance (indépendance, durée du mandat, cumul des mandats, diversité du Conseil d'Administration) ;
- La politique de rémunération des dirigeants (salaire, prime, indemnité de départ, indemnité retraite, attribution de stocks options ou d'actions de performance) ;
Aux décisions prises à l'encontre d'une évolution positive en ce qui concerne l'Investissement Socialement Responsable (ISR).

Concernant les points ci-dessous, la politique de vote prévoit que DTG vote contre systématiquement aux :

- Les émissions d'actions sans maintien du droit préférentiel de souscription ;
- Les augmentations de capital / rachat d'actions en période d'OPA et tout dispositif anti-OPA ;
- Les modifications statutaires ayant un impact négatif sur les droits des actionnaires comme les droits de vote multiples et limitation des droits de vote.

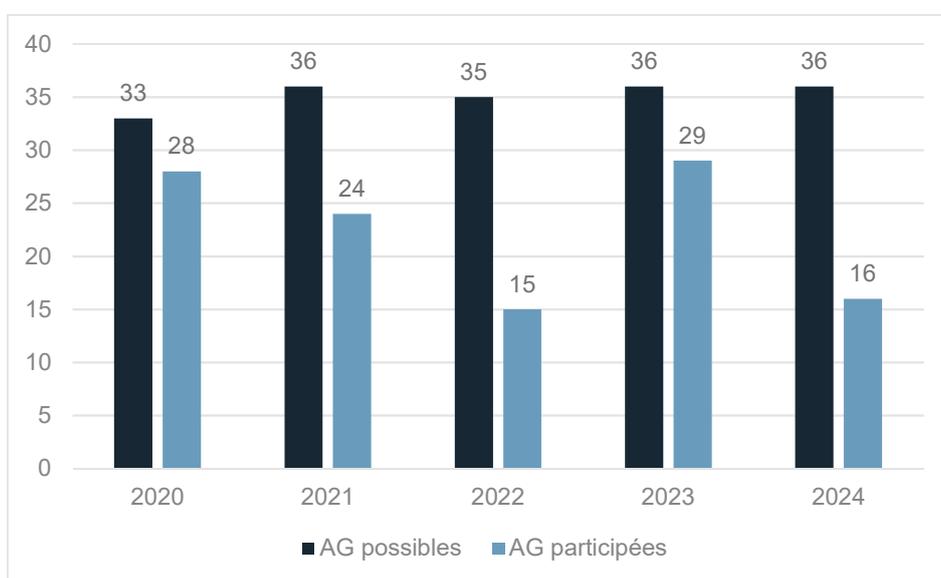


DUBLY TRANSATLANTIQUE

GESTION

1. Participation 2024 et comparatif depuis 2020

Sur l'année 2024, Dubly Transatlantique Gestion a participé à 16 assemblées générales sur les 36 auxquelles elle a été conviée. La participation de DTG aux Assemblées Générale 2024 est en baisse par rapport à 2023 faute de moyens humains. Des réflexions sont en cours pour améliorer le taux de participation.



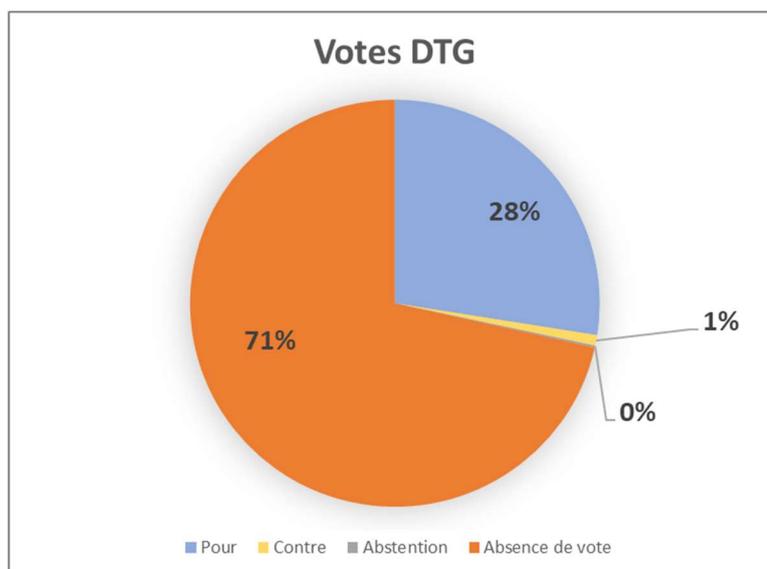
2. Répartition géographique et comparatif depuis 2020

	2020		2021		2022		2023		2024	
	Nombre d'AG	% de participation								
Etats-Unis	22	86%	22	77%	22	64%	19	89%	21	38%
France	7	78%	9	44%	6	0%	9	89%	6	67%
Luxembourg	0	0%	0	0%	3	0%	2	0%	2	0%
Irlande	0	0%	0	0%	1	0%	2	0%	3	33%
Suisse	2	50%	4	50%	2	0%	3	100%	1	100%
Canada	1	0%	1	0%	1	100%	1	100%	1	100%
Royaume-Uni	1	100%	0	NA	0	NA	0	NA	1	0%
Denmark	0	NA	0	NA	0	NA	0	NA	1	100%
Total	33	80%	36	64%	35	43%	36	81%	36	44%



3. Nature des votes

Dubly Transatlantique Gestion a voté pour, 28% des résolutions proposées en 2024 et contre 1% des résolutions. DTG n'a pas exercé de vote pour 71% des résolutions reçues.



4. Suivi de la politique de vote et des recommandations du management des sociétés

Dubly Transatlantique Gestion a suivi sa politique de vote dans toutes les résolutions proposées en 2024, sauf 2 résolutions qui représentent 0,3% du total.

Sur les votes exercés, il y a eu 97 % des votes en accord avec les recommandations de vote du management et 3% de votes contre. Le non suivi des recommandations du management concerne principalement des résolutions en faveur de publications de reportings en matière ISR, donations politiques ou sur d'autres sujets relatifs à l'activité des entités.

5. Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'a été relevé sur l'année 2024.